



Séjour trimestriel d'automne 2022

<p>Espace Langue Tokyo エスパス・ラング東京 Mansion 31, 3F, 6-31-15 Jingumae – Shibuya-ku - Tokyo 150-0001 JAPON</p> <p>Contact : Pierre-Marie Bernard sejours@eltokyo.jp T. +813-3486-0120 F. +813-3486-0124</p> <p>www.espacelanguetokyo.fr</p> <p><i>Membre de la Chambre de commerce et d'industrie française au Japon</i></p>	<p>Public concerné : À partir de 16 ans</p> <p>Dates : Du 4 septembre au 13 novembre</p> <p>Horaires : 170 heures de cours au total . Semaines 1 à 4 : de 9h à 13h (4h/jour) . Semaines 5 à 10 : de 9h à 12h (3h/jour)</p> <p>Niveaux : Débutant (n'ayant jamais étudié) Élémentaire I (jusqu'à 200 d'étude) Élémentaire II (plus de 200h d'étude)</p> <p>Effectif : 8 personnes maximum par classe</p> <p>Hébergement : En famille d'accueil japonaise en demi-pension (matin et soir) pendant les 4 premières semaines seulement ; possibilité de séjour sans hébergement</p> <p>Tarifs : 10 semaines <u>avec</u> 4 sem. en FA : 456 000 yens * 10 semaines <u>sans</u> hébergement : 366 000 yens</p> <p>* Prix comprenant : Cours intensifs de japonais Manuel (cours et exercices) Hébergement en FA japonaise en DP (4 sem.) Transports famille-école-activités (4 sem.) 10 heures d'écriture (débutants) ou d'oral (EI, EII) Activités culturelles : <i>Orientation dans le quartier de Harajuku, visite de la mairie de Tokyo à Shinjuku, visite du quartier de Asakusa, hanami, initiation à la calligraphie, simulation de séisme, visite des quartiers de Yanaka et Ueno</i></p> <p>Activités optionnelles : Visite du jardin Kiyosumi et du musée Fukagawa Edo : 2 200 yens Visite du musée Ghibli : 2 600 yens Cérémonie du thé : 3 500 yens Promenade en kimono : 5 100 yens Initiation à la cuisine japonaise : 4 900 yens Excursion à Kamakura : 5 000 yens Excursion à Hakone : 14 000 yens Randonnée au Mont Takao : 1 800 yens Visite d'Odaiba et grande roue : 3 300 yens</p> <p>Accueil aéroport : Groupé : 9 000 yens (NRT), 7 000 yens (HND) Individuel : 19 000 yens (NRT), 16 000 yens (HND)</p>
<p>Calendrier 2022 :</p> <p>Séjour Sakura (1 à 4 semaines) <i>Du 27 mars au 24 avril</i></p> <p>Séjour Juillet (1 à 4 semaines) <i>Du 10 juillet au 7 août</i></p> <p>Séjour Août (1 à 4 semaines) <i>Du 7 août au 4 septembre</i></p> <p>Séjour Aki (1 à 4 semaines) <i>Du 4 septembre au 2 octobre</i></p> <p>Séjours trimestriels (10 semaines) <i>Du 27 mars au 26 juin</i> <i>Du 4 septembre au 13 novembre</i></p>	<p>Cours optionnels : Écriture ou oral : 5 100 yens par semaine (2 semaines max., 3^{ème} et 4^{ème} semaine du séjour) Initiation aux kanji (2h) : 3 900 yens</p>



Fiche d'inscription – Séjour trimestriel d'automne

Nom : Sexe : Homme Femme

Prénom : Date de naissance :

Adresse : Lieu de naissance :

..... Nationalité :

..... Situation de famille :

Code postal : Situation professionnelle :

Ville : Profession :

Pays : Lieu de travail :

E-mail : Si étudiant, discipline :

Téléphone :

Portable : École/Université :

NIVEAU DE LANGUE :

Avez-vous déjà étudié le japonais ?

- Non, je n'ai jamais étudié le japonais
- Oui (merci de remplir les champs ci-après et d'effectuer le test de connaissance)

Nombre d'années d'études de japonais :

Fréquence des cours :

Dans quel(s) établissement(s) :

Connaissance des kana et des kanji :

- Hiragana : lus écrits
- Katakana : lus écrits
- Kanji : lus, nombre : écrits, nombre :

Est-ce que vous parlez d'autres langues étrangères ?

- Non Oui. Lesquelles ?

Êtes-vous déjà venu(e) au Japon ? Si oui, dans quel cadre ?

.....

Quelles sont les raisons qui vous motivent à venir au Japon ?

.....

.....

.....

VOTRE SEJOUR :

1/ Choisissez votre séjour :

Attention : les débutants doivent assister aux cours à partir du début de la session.

<input type="checkbox"/>	IMMERSION TRIMESTRIELLE (170 heures de cours)	
<input type="checkbox"/>	Séjour 10 semaines avec 4 semaines en FA (456 000 yens)	Du 4 sept. au 13 nov.
<input type="checkbox"/>	10 semaines sans hébergement (366 000 yens)	

Pas de cours du 29 avril et le 5 mai inclus (Golden Week)

2/ Choisissez votre type d'hébergement :

- Je souhaite être hébergé(e) en famille d'accueil japonaise pendant les 4 premières semaines*
- Je souhaite être hébergé(e) en résidence partenaire (Sakura House, Tokyo Stay, Tokyo Room Finder...)
- Je souhaite m'occuper seul de mon logement

** Le choix de l'hébergement chez l'habitant implique le respect d'un certain nombre de règles, notamment pour les horaires de retour dans la famille (voir la charte de bonne conduite incluse dans les conditions générales de vente). La demi-pension est incluse.*

Si vous choisissez l'hébergement en famille d'accueil :

- Acceptez-vous d'être dans une famille où il y a des animaux ? OUI NON
- Acceptez-vous d'être dans une famille où il y a des enfants de -6 ans ? OUI NON
- Préférez-vous être dans une famille où il y a des enfants de -6 ans ? OUI NON
- Fumez-vous ? OUI NON

NB : si vous fumez, sachez que la plupart des familles, même fumeuses, vous demanderont de fumer à l'extérieur. Si vous êtes un gros fumeur (plus d'un paquet par jour), merci de le préciser.

ATTENTION : Les étudiants de **-20 ans** n'ont pas la majorité légale au Japon, il leur est donc **interdit de consommer ou de posséder du tabac et/ou de l'alcool** sur le territoire japonais.

Merci de nous signaler toutes restrictions médicales ou physiques (si allergies ou traitement médical en cours, veuillez joindre une lettre à ce document :

.....
Régime particulier (végétarien...)

.....
Si hébergement chez l'habitant, alors je choisis la formule :

- Demi-pension (petit déjeuner et dîner) durant tout le séjour (week-ends inclus)
- Demi-pension pendant la semaine et libre le week-end (exclusivement pour les majeurs)
- Demi-pension pendant la semaine et week-end en pension complète : + 6 000 yens

3/ Activités incluses - sélectionnez les activités auxquelles vous souhaitez participer * :

- Présentation du quartier branché Harajuku
- Visite du quartier historique Asakusa
- Visite de la mairie de Tokyo (gratte-ciel et observatoire de Shinjuku)
- Simulation de séisme
- Initiation à la calligraphie
- Initiation à l'origami
- Visite des quartiers de Ueno et Yanaka

Attention : Les activités ne pourront être maintenues sans la participation d'au minimum 4 personnes. Les activités ne peuvent être annulées après le début du séjour.

4/ Activités optionnelles (prix indicatif) - sélectionnez les activités auxquelles vous souhaitez participer * :

- Visite du jardin Kiyosumi et du musée Fukagawa Edo : 2 200 yens
- Visite du musée Ghibli : 2 600 yens
- Cérémonie du thé : 3 500 yens
- Promenade en kimono : 5 100 yens
- Initiation à la cuisine japonaise : 4 900 yens
- Excursion à Kamakura : 5 000 yens
- Excursion à Hakone : 14 000 yens
- Randonnée au mont Takao : 1 900 yens
- Visite du quartier de Odaiba et grande roue : 3 300 yens

Attention : Les activités ne pourront être maintenues sans la participation d'au minimum 4 personnes. Les activités ne peuvent être annulées après le début du séjour.

5/ Cours de japonais en option

Semaines 1 à 4 : Le programme comprend 4 heures de cours par jour, la 4^{ème} heure étant consacrée à l'écriture (niveau débutant) ou à la pratique orale (niveaux élémentaires).

Semaines 5 à 10 : A partir de la 5^{ème} semaine, le programme comprend 3 heures de cours par jour. Vous pouvez choisir de conserver la 4^{ème} heure comme suit :

- Cours d'écriture (niveau débutant) ou pratique orale (niveaux élémentaires) * : 5 100 yens par semaine, (2 semaines max., 3^{ème} et 4^{ème} semaine seulement) ; cours dispensés du lundi au vendredi, de 12h05 à 13h00
- Apprentissage des kanjis de base * : 3 900 yens (1 séance de 2h)

Attention : Ces cours ne pourront être maintenus sans la participation d'au minimum 2 personnes et ne peuvent être annulés après le début du séjour.

TRANSPORTS :

Veillez nous indiquer les dates, horaires, numéro de vol et nom de la compagnie aérienne (aller et retour). Vous pouvez nous envoyer ces informations ultérieurement avec le reste des pièces.

Aéroport d'arrivée : Date et heure d'arrivée :

Numéro de vol : Compagnie :

Aéroport de départ : Date et heure de départ :

Numéro de vol : Compagnie :

NB : Présence obligatoire lors de la réunion d'accueil à 17h00 (premier jour du séjour). Merci de choisir une arrivée à Tokyo **au plus tard à 14h pour l'aéroport de Narita ou à 15h pour l'aéroport de Haneda.**

ATTENTION : En raison du décalage horaire, il faut parfois choisir un vol qui décolle le samedi pour arriver le dimanche. Le vol de retour décolle le dimanche pour généralement atterrir le dimanche.

Accueil aéroport :

- Je choisis le forfait « accueil individuel » (19 000 yens à NRT ou 16 000 yens à HND) *
- Je choisis le forfait « accueil groupé » (9 000 yens si NRT ou 7 000 yens si HND) **
- Je choisis le forfait « accompagnement retour » - réservé aux mineurs (19 000 yens si NRT ou 16 000 yens si HND)
- Je m'occuperai moi-même de mon transport de l'aéroport à l'école, il sera à ma charge.
- Je serai déjà sur place, je ne suis pas concerné(e)

* Une personne vous accueillera à l'aéroport. Ce forfait inclut les frais de transport entre l'aéroport et l'école.

** Une personne accueillera le groupe à l'aéroport. Ce forfait inclut les frais de transport entre l'aéroport et l'école.

L'accueil groupé ne pourra être maintenu sans l'inscription d'au minimum 4 personnes.

LOISIRS :

Quels sont vos centres d'intérêts ?

.....
.....
.....
.....

ESPACE LANGUE TOKYO :

Comment avez-vous connu notre école ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Internet (préciser) : | <input type="checkbox"/> Une association ; nom : |
| <input type="checkbox"/> Nos documents publicitaires (lieu) : | <input type="checkbox"/> Un(e) ami(e) : |
| <input type="checkbox"/> Votre école ; nom : | <input type="checkbox"/> Votre club d'art martial : |
| <input type="checkbox"/> Autres : | |

Êtes-vous un ancien élève ELT ?

- Non
- Oui - Merci de préciser l'année et le séjour :

VOS COMMENTAIRES :

.....
.....
.....
.....

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOS ET DES DONNÉES :

J'accepte que des photos prises dans le cadre des activités de l'ELT soient diffusées sur le site ou tout autre support d'information et communication de l'établissement.

- OUI NON

J'accepte de recevoir des e-mails d'informations concernant mon séjour linguistique, les rentrées scolaires et l'actualité de l'école :

- OUI NON

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Nom et prénom :

Téléphone :

Lien de parenté :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Après les avoir lues, j'accepte les conditions générales de vente d'Espace Langue Tokyo (téléchargeables sur le site Internet : www.espacelanguetokyo.fr)

Fait à, le

Signature du participant

Espace Langue Tokyo

Pour un traitement plus rapide de votre dossier, veuillez nous retourner ce document par email d'abord (sejours@eltokyo.jp), puis nous l'adresser par courrier dûment signé, accompagné des éléments suivants :

- Photocopie de votre passeport (page avec photo)
- Photo d'identité
- Attestation d'assurance voyage
- Test de japonais, disponible en ligne sur notre site Internet

PAIEMENT : *Merci de bien renseigner en objet le nom de l'élève ainsi que la session de séjour.*

Vous pouvez payer soit par virement bancaire, soit par une société de service en ligne.

1) VIREMENT INTERNATIONAL - NOS COORDONNEES BANCAIRES :

Nom de banque : Mitsubishi Tokyo UFJ (code : 0005)

Code BIC (SWIFT) : BOTKJPJT

Nom de succursale : Omotesando (code : 133)

Adresse de la banque : 5-1-22, Minami-Aoyama, Minato-ku, Tokyo 107-0062

Numéro de téléphone : 03-3409-3211

Type de compte : courant

Numéro de compte : 1147537

Titulaire du compte : Espace Langue Tokyo (NE PAS METTRE « ELT »)

NUMERO IBAN : il n'existe pas de numéro IBAN au Japon.

Adresse de l'école ELT : Mansion 31, 3F, 6-31-15 Jingumae – Shibuya-ku - Tokyo 150-0001 JAPON

ATTENTION : *Notez qu'en cas de paiement par virement bancaire, les frais bancaires japonais sont également dus. Ils s'élèvent à 4 000 yens (pour un virement depuis la France), qu'il vous faut donc ajouter à la somme que vous envoyez.*

2) PAR UN SERVICE EN LIGNE – RECOMMANDATION AVEC TRANSFERWISE :

Nom du bénéficiaire (de l'entreprise) : エスパスラングトウキョウ

Raison sociale : 株式会社 Société par actions

Banque : 三菱 銀行 表参道 ou ミツビシユーエフジエイ [0005]

Type de compte : 普通 Futsuu

Agence : 133

Numéro de compte : 1147537

Email : sejours@eltokyo.jp

WESTERN UNION : merci de ne pas utiliser les services de Western Union

CANADA : merci de ne pas envoyer de chèque (mandat en québécois)



Conditions Générales de Vente – Séjour trimestriel

1. Objet

Espace Langue Tokyo (E.L.T.) est une société anonyme dont l'objet est l'enseignement du français et du japonais. Dans ce cadre, nous proposons des séjours d'immersion linguistique à Tokyo avec hébergement en famille d'accueil japonaise. Nous organisons des activités et excursions pour aider à la compréhension de la culture japonaise. E.L.T. n'est pas une agence de voyage et ne peut donc offrir les mêmes services.

2. Acceptation du dossier

L'acceptation au programme de séjour linguistique est soumise à la réception, six semaines avant le début de la session, des documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Un acompte de 30 000 yens à adresser :
 - Soit par virement bancaire
 - Soit par une société tierce comme Paypal ou Transferwise
(vous trouverez nos coordonnées bancaires en dernière page du dossier d'inscription)
- La photocopie du passeport (double page avec photo)
- Une photo d'identité
- Une attestation d'assurance voyage
- Vos références de vols aller/retour
- Pour les mineurs : une autorisation parentale de participation au séjour et une autorisation de sortie du territoire (AST) obligatoire à télécharger sur <https://www.service-public.fr/>

3. Prix et conditions de paiement

3.1 Prix des séjours

10 semaines (150h) avec 4 semaines en FA : **456 000 yens** (séjour trimestriel de printemps seulement)
10 semaines (150h) sans hébergement : **366 000 yens**

NB : Les débutants doivent assister aux cours intensifs à partir du début de session. Les participants sont priés d'être présent à la réunion d'information à l'école le premier dimanche du séjour. Pour ce faire, merci de choisir une arrivée à Tokyo **au plus tard à 14h pour l'aéroport de Narita** ou **à 15h pour l'aéroport de Haneda**.

Votre séjour trimestriel :

Espace Langue Tokyo – エスパス・ラング東京
Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Japon
Mansion 31, 3F, 6-31-15 Jingumae – Shibuya-ku - Tokyo 150-0001 JAPON

	Séjour incluant 4 sem. en FA	Séjour sans hébergement
10 semaines	456 000 yens	366 000 yens
Inclus	<ul style="list-style-type: none"> - Cours de japonais intensifs - Frais d'inscription et de dossier - Certificat de suivi des cours (sur demande) - Manuel de cours et d'exercices - Hébergement en famille japonaise en DP * - Transports entre le lieu de résidence de la famille d'accueil et l'école (aller/retour) et entre l'école et le lieu de déroulement des activités culturelles (A/R) * - Activités culturelles non-optionnelles <p>* pendant les 4 premières sem.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cours de japonais intensifs - Frais d'inscription et de dossier - Certificat de suivi des cours (sur demande) - Manuel de cours et d'exercices - Activités culturelles non-optionnelles

3.2 En option

3.2.1. Forfait « accueil aéroport »

a) Accueil groupé : 9 000 yens pour Narita et 7 000 yens pour Haneda

Une personne viendra vous accueillir directement à l'aéroport pour vous emmener à l'école en car. Ce forfait inclut les frais de transport entre l'aéroport et l'école. **L'horaire de cet accueil ne sera définitivement fixé qu'à réception des détails de vol des personnes ayant choisi cette option, et aura lieu au terminal d'arrivée des plus nombreux.** Que vous choisissiez cette option ou non, il est obligatoire de choisir une arrivée avant 14h pour pouvoir être à 17 heures à l'école (Harajuku) pour la réunion d'accueil. Cet accueil groupé ne pourra se faire qu'avec un nombre minimum de 4 personnes.

b) Accueil individuel : 19 000 yens pour Narita et 16 000 yens pour Haneda

Une personne viendra vous accueillir directement à l'aéroport en voiture à l'horaire de votre arrivée pour vous emmener à l'école. Ce forfait inclut les frais de transport entre l'aéroport et l'école.

c) Retour à l'aéroport : 19 000 yens pour Narita et 16 000 yens pour Haneda

Cette option est réservée aux mineurs. Une personne viendra vous chercher dans votre la famille d'accueil et vous accompagnera à l'aéroport en voiture. Ce forfait inclut les frais de transport entre le logement de votre famille d'accueil et l'aéroport.

3.2.2. Activités et excursions optionnelles

- Visite du jardin Kiyosumi et du musée Fukagawa Edo : 2 200 yens
- Visite du musée Ghibli : 2 600 yens
- Cérémonie du thé : 3 500 yens
- Promenade en kimono : 5 100 yens
- Initiation à la cuisine japonaise : 4 900 yens
- Excursion à Kamakura : 5 000 yens
- Excursion à Hakone : 14 000 yens
- Randonnée au mont Takao : 1 900 yens
- Visite du quartier de Odaiba et grande roue : 3 300 yens

Attention : L'annulation des activités n'est plus possible après le début du séjour.

3.2.3. Cours de japonais optionnels

Semaines 1 à 4 :

Le programme comprend 4 heures de cours par jour pendant les 2 premières semaines, la 4^{ème} heure étant consacrée à l'écriture (niveau débutant) ou à la pratique orale (niveaux élémentaires).

Semaines 5 à 10 :

A partir de la 5^{ème} semaine, le programme comprend 3 heures de cours par jour. Vous pouvez choisir de conserver la 4^{ème} heure comme suit :

- Cours d'écriture (débutants) ou pratique orale (élémentaires) * : 5 100 yens par semaine, (2 semaines max., 3^{ème} et 4^{ème} semaine seulement) ; cours dispensés du lundi au vendredi, de 12h05 à 13h00.

Indépendamment des cours réguliers et des cours d'écriture / de pratique orale, vous pouvez ajouter un autre cours d'initiation :

- Apprentissage des kanjis de base * : 3 900 yens (1 séance de 2h)

3.3 Conditions de paiement

L'acompte de 30 000 yens doit être versé 6 semaines avant le début de la session.

Le solde du séjour, incluant les activités et excursions en option choisies, devra être versé au plus tard 3 semaines avant votre arrivée.

3.4 Frais de transfert

En cas de virement bancaire, les frais de transfert de fonds internationaux sont toujours à la charge de l'étudiant, qu'il s'agisse du paiement du séjour ou du remboursement de celui-ci. A noter que le montant des frais de transfert varie selon le mode de paiement utilisé. Nous vous conseillons de comparer le montant des frais applicables avant de procéder au règlement.

4. Déroulement du séjour

4.1 Charte de bonne conduite

Le séjour dans une famille permet aux étudiants de se plonger dans la vie quotidienne des Japonais. Ce système a pour but de les aider à comprendre la mentalité et la culture japonaise, et de leur permettre de parler japonais en dehors des cours, ce qui est un point important pour la maîtrise de la langue.

Ce mode d'hébergement n'entre pas dans la catégorie des hôtels. Les étudiants doivent impérativement respecter un certain nombre d'usages et de règles de comportement. Certaines règles sont semblables aux règles de bienséance françaises, d'autres sont spécifiquement japonaises.

Les étudiants s'efforceront d'avoir de bonnes relations avec leur famille d'accueil et de transmettre une image positive de leur pays d'origine. Ils devront vivre comme des membres de la famille, en respectant leurs habitudes de vie.

Toute entorse à ces règles de bonne conduite pourra entraîner des sanctions décrites à l'article 6 des présentes conditions générales de vente.

Les étudiants veilleront en particulier à :

- Ranger leur chambre, faire éventuellement eux-mêmes leur lessive si cela ne leur a pas été proposé, en accord avec les instructions fournies par la famille.

- Ne pas utiliser le téléphone de la famille d'accueil, ni recevoir d'appels, sauf en cas d'urgence. Il est possible d'acheter des cartes de téléphone.
- Ne pas utiliser l'ordinateur de la famille. Un ordinateur connecté à internet ainsi qu'une connexion WIFI sont à la disposition des étudiants à l'école, pour l'envoi de mails et l'utilisation d'internet.
- Ne pas exiger un menu particulier. Les étudiants doivent informer Espace Langue Tokyo lors de leur inscription de leurs exigences alimentaires, s'ils ont des allergies par exemple ou s'ils ne peuvent manger certains plats. Il n'est pas toujours possible pour nos familles de s'adapter aux exigences des élèves qu'elles accueillent. Il est préférable de choisir un autre type d'hébergement si les exigences sont strictes.
- Se mettre d'accord avec la famille sur les heures et la façon d'utiliser la salle de bain. Se conformer autant que possible aux usages de la famille.
- Faire preuve de courtoisie à l'égard de leur famille d'accueil.
- Ne pas indisposer la famille par leurs va-et-vient ou des sorties nocturnes. Les élèves doivent rentrer pour l'heure du dîner (préalablement indiquée par leur famille d'accueil).

Étudiants majeurs : S'ils ont d'autres projets (dîner en extérieur) en semaine, ils doivent être de retour dans leur famille d'accueil avant 23h, sous réserve de les avoir prévenus la veille au plus tard afin d'éviter que leur repas ne soit préparé inutilement. Le week-end, aucune heure de retour n'est imposée par l'E.L.T. mais ils restent tenus de prévenir leur famille d'accueil de leurs sorties nocturnes. En cas de non-respect par trois fois de l'une de ces règles, ils devront aussitôt quitter leur famille d'accueil.

Étudiants mineurs (moins de 18 ans) : S'ils ont d'autres projets (dîner en extérieur) en semaine, ils doivent impérativement être de retour dans leur famille d'accueil avant 21h, sous réserve de les avoir prévenus la veille au plus tard afin d'éviter que leur repas ne soit préparé inutilement. Le vendredi et le samedi soir, sous réserve d'autorisation écrite de leurs parents et de l'accord de leur famille d'accueil, ils peuvent rentrer jusqu'à 21h. L'école doit également être au courant du lieu où ils seront et des personnes avec qui ils seront. Les mineurs sont tenus d'être joignables par téléphone par leur famille d'accueil et l'école.

- Informer immédiatement l'école en cas de problème avec la famille. Espace Langue Tokyo les aidera à le résoudre. Il ne faut pas perdre de vue que le séjour dans une famille constitue un aspect important de l'apprentissage de la vie japonaise, qui ne se limite pas à la simple utilisation de la langue mais comprend aussi la faculté de savoir communiquer de manière positive avec les habitants du pays.

Les étudiants ne peuvent bénéficier du séjour en famille que pendant la durée des cours à Espace Langue Tokyo. Le dernier jour, les étudiants doivent avoir quitté la famille d'accueil avant midi.

En dehors du cadre d'un séjour à Espace Langue Tokyo, l'étudiant ne peut loger chez la famille d'accueil. Tout participant contrevenant à cette règle peut se voir imposer une pénalité de 10 000 yens.

4.2 Transports durant le séjour

Les transports à Tokyo entre le lieu de résidence de la famille d'accueil et l'école (A/R), ceux entre l'école et le lieu de déroulement des activités culturelles (A/R) sont inclus dans le prix du séjour. Sont à la charge de l'étudiant ses autres déplacements, ainsi que ceux depuis et vers l'aéroport, sauf s'il a opté pour le forfait « aéroport » proposé par l'école qui comprend le transport de l'aéroport jusqu'à l'école. Le paiement de ce forfait doit être effectué au moment du règlement du solde du prix du séjour (3 semaines avant le séjour).

4.3 Activités et excursions

4.3.1 Activités culturelles

Les activités culturelles suivantes (liste indicative) sont comprises dans le prix du séjour et le transport pris en charge par E.L.T. Toutefois, la participation n'est pas obligatoire :

- Orientation dans le quartier de Harajuku
- Visite de la mairie de Tokyo (gratte-ciel de Shinjuku)
- Visite du quartier historique Asakusa
- Initiation à l'origami
- Simulation de séisme
- Initiation à la calligraphie
- Visite des quartiers de Ueno et Yanaka

4.3.2 Les activités optionnelles

Les activités énoncées ci-dessous sont proposées à titre optionnel. Le paiement doit être effectué au moment du règlement du solde du prix du séjour (3 semaines avant le séjour). Les demandes tardives seront étudiées en fonction des possibilités.

- Visite du jardin Kiyosumi et du musée Fukagawa Edo : 2 200 yens
- Visite du musée Ghibli : 2 600 yens
- Cérémonie du thé : 3 500 yens
- Promenade en kimono : 5 100 yens
- Initiation à la cuisine japonaise : 4 900 yens
- Excursion à Kamakura : 5 000 yens
- Excursion à Hakone : 14 000 yens
- Randonnée au mont Takao : 1 900 yens
- Visite du quartier de Odaiba et grande roue : 3 300 yens

Attention : les activités ne pourront être maintenues sans la participation d'au minimum 4 personnes. L'annulation des activités n'est plus possible après le début du séjour.

4.4 Cours de japonais

4.4.1 Les cours inclus

Le séjour comprend une formation intensive de japonais de 4 heures de cours par jour pendant les 4 premières semaines. A partir de la 5^{ème} semaine, le programme comprend 3 heures de cours par jour. Les cours sont dispensés du lundi au vendredi, pauses avec rafraichissements incluses. Le participant non-débutant envoie lors de son inscription un test de niveau de japonais qui permet de le placer dans la classe appropriée. Les effectifs pour chaque classe sont limités à 8 personnes.

Attention : les cours ne pourront être maintenus sans la participation d'au minimum 2 personnes. Si un participant est seul dans son niveau, il se verra proposer 2 heures de cours privés quotidiens.

4.4.2 Les cours optionnels

Les cours ci-dessous énoncés sont proposés à titre optionnel. Le paiement doit être effectué au moment du

règlement du solde du prix du séjour (3 semaines avant le séjour). Les demandes tardives seront étudiées en fonction des possibilités.

- Apprentissage des kanjis de base * : 3 900 yens (1 séance de 2h)
 - Cours d'écriture (débutants) ou pratique orale (élémentaires) * : 5 100 yens par semaine, (2 semaines max., 3ème et 4ème semaine seulement) ; cours dispensés du lundi au vendredi, de 12h05 à 13h00
- Attention : le cours ne pourra être maintenu sans la participation d'au minimum 2 personnes.*

5. Logement

Les étudiants ont le choix entre le logement en famille d'accueil japonaise ou tout autre type de logement. Dans ce dernier cas, le tarif réglé à l'école est celui du séjour sans hébergement famille indiqué en 3.1 (votre séjour à la carte), l'étudiant réglant directement auprès de l'organisme choisi les frais d'hébergement.

5.1 Familles d'accueil

L'hébergement en famille d'accueil comprend la demi-pension et les transports entre le logement et l'école. Les informations sur les familles d'accueil sont communiquées deux semaines avant le départ, moins de deux semaines pour les inscriptions tardives. Les placements sont toujours tributaires de la disponibilité des familles.

En cas d'événements indépendants de la volonté d'E.L.T. engendrant l'indisponibilité des familles d'accueil, la communication de l'adresse des familles d'accueil peut être retardée, ou le cas échéant, l'étudiant peut se voir proposé d'autres solutions (changement de famille en cours de session, loger avec un autre étudiant, choisir un autre type d'hébergement).

En cas de conflit majeur avec la famille d'accueil, E.L.T s'engage à en chercher une autre en fonction des disponibilités. Dans le cas où le désaccord persisterait avec la deuxième famille, l'étudiant devra trouver un autre logement par ses propres moyens.

5.2 Logement chez nos partenaires

Nous vous proposons à titre informatif différents types de logements en dehors des familles d'accueil, du dortoir à l'appartement privatif pour votre séjour à Tokyo. Retrouvez la liste de nos partenaires ci-dessous.

Sakura House

Pour choisir votre logement, vous pouvez consulter leur site <https://www.sakura-house.com/fr> ou contacter un interlocuteur francophone à l'adresse mail suivante : espace_langue@sakura-house.com.

Tokyo Room Finder

Pour choisir votre logement, vous pouvez consulter leur site <https://www.tokyoroomfinder.com/> ou contacter un interlocuteur francophone à l'adresse mail suivante : info@tokyoroomfinder.com.

Tokyo Stay

Pour choisir votre logement, vous pouvez consulter leur site <http://www.tokyostay.co.jp/?lang=fr>.

6. Responsabilité

6.1 Espace Langue Tokyo

- E.L.T. n'est responsable que des événements survenant à l'école ou lors de sorties organisées.

- E.L.T. s'engage à rechercher des familles d'accueil aux participants. Cela n'est en aucun cas une obligation de résultat pouvant entraîner la responsabilité contractuelle de l'école.
- En cas d'échec dans la recherche d'une famille d'accueil, E.L.T. proposera alors dans le cas où les familles l'accepteraient, de loger deux participants au sein d'un même foyer.
- Le comportement des familles, indépendant de notre volonté, ne peut engager notre responsabilité.
- Pour participer au séjour linguistique, les Français, Belges, Suisses, Canadiens (liste non exhaustive) n'auront pas besoin de visa : un permis touristique sera tamponné sur le passeport à l'arrivée sur le territoire et permettra de rester au Japon pendant 90 jours (pour les Français, Belges et Canadiens) ou de 6 mois (pour les Suisses), soit une durée suffisante pour suivre les cours dispensés par E.L.T.

Pour les étudiants d'autres nationalités, merci de vous renseigner auprès du service consulaire de votre pays pour les éventuelles démarches d'obtention du visa touristique.

- La [politique de confidentialité](#) d'Espace Langue Tokyo est conforme avec les lois européennes de la protection des données (mise à jour le 25 mai 2018).

6.2 Étudiant

L'étudiant sera responsable de son comportement sur le territoire japonais.

7. Conditions de révocation

7.1 Par Espace Langue Tokyo

- À la suite d'un comportement du participant nuisant à sa famille d'accueil, à son entourage ou à E.L.T., un avertissement lui sera adressé.
- En cas de récidive, le présent contrat sera de facto révoqué, l'étudiant ne respectant pas les termes de la Charte de Bonne Conduite.
- E.L.T. se réserve le droit de prendre toutes les dispositions particulières pour préserver sa réputation et la bonne organisation de ses différents séjours. En cas de renvoi pour les motifs ci-dessus, le participant ne peut prétendre à aucun remboursement ; les frais de rapatriement quels qu'ils soient, restent également à sa charge.

7.2 Par l'étudiant

Tout désistement entraîne la retenue du droit d'adhésion et des frais de dossier fixés à 30 000 yens.

- Le désistement survenant à moins de 6 semaines avant le début du séjour doit être communiqué par lettre recommandée.
- Le désistement survenant entre 3 et 1 semaine avant le début du séjour * entraîne une retenue de 20% du montant total.
- Le désistement survenant entre 1 semaine et 24 heures avant le début du séjour * entraîne une retenue de 50%.
- Tout désistement survenant pendant le programme ne peut donner lieu à aucun remboursement.

**On entend par « début du séjour » la réunion d'accueil qui a lieu à 17h (heure japonaise), le premier dimanche du séjour.*

7.3 En lien avec la situation sanitaire actuelle

Par ailleurs, nous sommes conscients de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle et des incertitudes que cela entraîne. **Nous avons donc adapté nos conditions d'annulation et ces adaptations restent valables tant que la situation sanitaire n'est pas stabilisée :**

- Il est possible de reporter un séjour et ce, sans limite de date.
- En cas d'impossibilité de quitter le territoire (vol annulé, fermeture des frontières, confinement) ou en cas de fermeture imposée par le gouvernement japonais, nous rembourserons l'intégralité des frais engagés.
- Si l'annulation survenait "par mesure de précaution" de la part du participant, nous appliquerions les CGV initiales et conserverons l'acompte versé. Néanmoins, cet acompte pourrait être utilisé pour un séjour ultérieur et ce, sans limite de date.

7.4 Droit applicable

Le présent contrat est régi par et sera interprété conformément à la loi japonaise.